

Canada  
Province de Québec  
MRC de Lac-Saint-Jean-Est  
MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lamarche tenue le lundi, 04 décembre 2023 à 19h45, au lieu des sessions du conseil sous la présidence de M. Michel Bergeron, maire, et à laquelle il y a quorum légal.

Sont présents

Messieurs les conseillers Lucien Boily, Jean-Pierre Ménard, Érik Chassé, Pierre Lévesque et Jean-Denis Morel

Sont absents

Aucun

Est également présent

M. Hendrick M. Larouche, directeur général

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h53 par M. Michel Bergeron, maire.

217-12-23 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Ménard  
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Denis Morel

Et résolu;

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par M. Hendrick M. Larouche, directeur général

**ORDRE DU JOUR**

1. *Mot de bienvenue*
2. *Lecture de l'ordre du jour*
3. *Résolution*
  - 3.1 *Adoption du budget 2024*
4. *Période de questions*
5. *Levée de l'assemblée*

<b>MUNICIPALITÉ DE LAMARCHE</b>		
<b>GRANDES LIGNES DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024</b>		
<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET</b>	<b>BUDGET</b>
	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>TAXES MUNICIPALES</b>		
TAXES FONCIÈRES	707 840 \$	765 537 \$
EAU	60 040 \$	77 546 \$
EAUX USÉES ET ÉGOÛTS	30 800 \$	59 040 \$
ORDURES ET RÉCUPÉRATION	121 244 \$	126 461 \$
SÉCURITÉ INCENDIE		66 400 \$
SURETÉ DU QUÉBEC	53 218 \$	55 112 \$
PISCINES	750 \$	750 \$
TAXES DÉNEIGEMENT NON URBAIN	72 644 \$	37 000 \$
<b>TOTAL DES TAXES MUNICIPALES</b>	<b>1 046 536 \$</b>	<b>1 187 846 \$</b>
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	48 178 \$	46 288 \$
SERVICES RENDUS	12 000 \$	8 300 \$
PERMIS, IMPOSITION DE DROITS ET INTÉRÊTS	249 174 \$	163 300 \$
TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS	207 962 \$	217 690 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 563 850 \$</b>	<b>1 623 424 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	<b>BUDGET</b>	<b>BUDGET</b>
	<b>2023</b>	<b>2024</b>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	366 250 \$	432 789 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	103 700 \$	112 278 \$
TRANSPORT	434 233 \$	483 875 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	199 326 \$	183 276 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	66 788 \$	49 256 \$
LOISIRS ET CULTURE	127 808 \$	125 644 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	64 544 \$	56 007 \$
REMBOURSEMENT DE CAPITAL ET AFFECTATIONS	201 201 \$	180 299 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 563 850 \$</b>	<b>1 623 424 \$</b>
Pour financer ce budget, voici les principaux taux de taxe applicables:		
	<b>BUDGET</b>	<b>BUDGET</b>
	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Taxe foncière générale	1.12 \$ / 100\$	1.00 \$ / 100\$
Immeubles commerciaux	1.72 \$ / 100\$	1.40 \$ / 100\$
Compensation pour l'aqueduc urbain	190 \$ / Logement	234 \$ / Logement
Compensation aqueduc Place du Quai		350 \$ / Logement
Compensation pour l'égoût	275 \$ / Logement	480 \$ / Logement
Piscine	50 \$ / Piscine	50 \$ / Piscine
Sécurité Incendie		100 \$ / Propriété
Sécurité Publique	82 \$ / Propriété	83 \$ / Propriété
Déneigement non urbain		100 \$ / Propriété
Compensation pour collecte et traitement des boues permanent	82 \$ / Logement	85 \$ / Logement
Compensation pour collecte et traitement des boues saisonnier	41 \$ / Logement	42.50 \$ / Logement
Compensation pour les ordures et le recyclage	245 \$ / Logement	248 \$ / Logement
Compensation ordures/recyclage Lac Miquet, Dame Jeanne	122.50 \$ / Logement	124 \$ / Logement

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Lucien Boily  
 APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Denis Morel  
 ET RÉSOLU

Que le budget 2024 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20h08 et se termine à 20h17.

219-12-23 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Denis Morel

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la séance soit levée. Il est 20h25.

Nous soussignés, monsieur Michel Bergeron, maire à la municipalité de Lamarche et monsieur Hendrick Martel-Larouche, directeur général et greffier-trésorier ayant signés le présent procès-verbal, reconnaissons et considérons avoir signé toutes les résolutions qu'y sont contenues.

---

Monsieur Michel Bergeron, maire

---

M. Hendrick Martel-Larouche, directeur général et greffier trésorier